



Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres



Petites îles de Méditerranée

Mission PIM10 sur l'archipel
d'Essaouira (MAROC)

Octobre 2010
Sébastien RENOU

INTRODUCTION

Dans le cadre de la coopération initiée cette année entre le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification du Maroc et le Conservatoire du Littoral, une troisième mission de terrain a été organisée sur l'archipel d'Essaouira du 26 Septembre au 1^{er} Octobre 2010, dans le cadre de l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée.

L'initiative pour les Petites îles de Méditerranée (PIM) est un programme international de promotion et d'assistance à la gestion des micro-espaces insulaires coordonné par le Conservatoire du littoral et cofinancé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), l'Agence de l'eau (RMC) et la Ville de Marseille. Sa mission, vise à développer un dispositif d'échange et de partage des connaissances nécessaires à l'émergence de bonnes pratiques de gestion sur des espaces exceptionnels. A l'occasion de missions de terrain et de formations, gardes, techniciens, scientifiques, naturalistes, gestionnaires, administrations et associations se retrouvent pour promouvoir la protection des petites îles de Méditerranée et mettre en

place des actions de gestion concrètes, ayant un impact positif sur les écosystèmes, la biodiversité, les ressources naturelles et les usages.

L'archipel d'Essaouira, situé sur la façade atlantique du Royaume du Maroc, et donc hors de la Méditerranée, présente toutefois un intérêt certain au plan biologique et écologique dans la mesure où il abrite des espèces végétales et animales d'affinité méditerranéenne en association avec des espèces d'autres origines¹. On soulignera notamment la présence d'une population importante de faucons d'Eléonore, espèce emblématique en Méditerranée.

Conscientes de la valeur et de l'intérêt de cet espace pour la conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles, les autorités marocaines ont inscrit ce territoire comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE). Ce site classé Réserve de Chasse en 1962, et Réserve biologique permanente en 1980, il fait également partie depuis 2005 d'un site Ramsar incluant à la fois l'archipel et les zones humides d'Essaouira. Aujourd'hui, le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification souhaite renforcer la dynamique de gestion conservatoire déjà mises en place sur l'archipel.

PREPARATIFS

Suite à une proposition effectuée par deux membres marocains du Comité de Recherche et de Gestion (CoReGe) de l'Initiative PIM d'intégrer l'archipel d'Essaouira à cette initiative, une réunion a été organisée à Rabat entre le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification et le Conservatoire du littoral, en mars 2010, en vue de vérifier la convergence des points de vue de ces deux institutions dans l'initiation d'un processus de gestion conservatoire de ce territoire, tant sur sa partie terrestre que marine.

Aussi, deux missions ont été programmées : une première fin juin dédiée à l'amélioration des connaissances biologiques et écologiques de manière générale (actualisation des données terrestres, peu de données existant sur le milieu marin), et une seconde mission en automne principalement dédiée à vérifier le statut de la population de faucons.

Les préparatifs de la mission de septembre ont été effectués à travers des échanges de mail et échanges téléphoniques entre les coordinateurs de la mission, M. Mohammed RIBI (Directeur des Parcs et Réserves au HCEFLD), M. Abdeljebbar QNINBA (Université de Rabat, membre du CoReGe) et M. Sébastien RENOU (expert associé au Conservatoire du littoral), traduisant une forte mobilisation de l'ensemble de l'équipe organisatrice, que ce soit pour les aspects

¹ http://ma.chm-cbd.net/manag_cons/esp_prot/sibe_ma/sibe_lit/sibe_l26

organisationnels, les expertises, la logistique, la communication et les supports nécessaires.

Aussi nous tenons tout particulièrement à remercier ces personnes ainsi que M. Abdelaziz EL IDRISSE ESSOUGRATI (HCEFLD) et M. Abdelbasset AIMAD EDDINE (Directeur Provincial HCEFLD d'Essaouira) pour leur mobilisation dans l'organisation de la mission de terrain. Nos remerciements s'adressent également à Monsieur le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, qui a autorisé et appuyé le déroulement de cette campagne dans les meilleures conditions.

CONTENU ET JUSTIFICATION DES INTERVENTIONS

Suite à la première mission de l'Initiative PIM organisée du 21 au 25 juin 2010 (voir le rapport de mission *Petites Iles de Méditerranée, Mission PIM 2010 sur l'archipel d'Essaouira (Maroc) Juin 2010, Sami Ben Haj et Céline Damery*) deux missions complémentaires ornithologiques ont été programmées.

La première mission ornithologique s'est déroulée du 05 au 07 Août 2010 et a vu la participation d'Abdeljebbar QNINBA (Université de Rabat, membre du COREGE), Abdelaziz BEN HOUSSA (Université de Rabat) et Hamid RGUIBI IDRISSE (Université d' El Jedida). Elle avait pour but d'améliorer les connaissances sur la population de faucons d'Eléonore afin de calculer son succès reproducteur. L'ensemble des observations réalisées lors de cette mission sont regroupées dans *Note naturaliste, Mission PIM Essaouira (juin-août 2010)*.

Lors de cette mission, les conditions météorologiques n'avaient pas permis de se rendre sur l'îlot Firaoun et les îlots périphériques.

Une troisième mission était donc nécessaire afin de calculer le succès de reproduction final de la population de faucons d'Eléonore de l'archipel et de réaliser un recensement complet de la population nicheuse sur l'ensemble de l'archipel (îlots périphériques compris).

Les résultats de cette mission ont également permis de proposer des préconisations de réglementation et gestion de l'archipel afin de compléter celles formulées lors de la première mission de juin 2010. L'ensemble de ces préconisations seront compilées dans le Schéma de gestion qui sera remis au HCEFLD par l'Initiative PIM début 2011.

LISTE DES PARTICIPANTS PIM

- Hichem Azafzaf : Ornithologue (Association des Amis des Oiseaux, Tunisie)
- Abdelaziz Ben Houssa : Ornithologue (Université de Rabat, Maroc)
- Abdelaziz El Idrissi Essougrati : Coordinateur de la mission (HCEFLD, Maroc)
- Olivier Peyre : Ornithologue, herpétologue (bureau d'études Naturalia, France)
- Louis-Marie Préau : Photographe (Initiative PIM)
- Abdeljebbar Qninba : Ornithologue (Université de Rabat, Maroc)
- Mohamed Radi : Ornithologue (Université de Marrakech, Maroc)
- Sébastien Renou : Coordinateur de la mission (expert associé au Conservatoire du littoral, France)
- Hamid Rguibi Idrissi : Ornithologue (Université d'El Jadida, Maroc)

Les intervenants ont accepté le contenu de la "charte des experts PIM" (en annexe 1) et se sont donc engagés à en respecter les principes éthiques et à échanger leurs connaissances avec l'ensemble des autres experts, et enfin à restituer le contenu de leurs expertises aux partenaires nationaux et au Conservatoire du Littoral, porteur de l'initiative PIM.

REALISATION DU PLANNING

Calendrier

26 Septembre :

- Arrivée de l'ensemble des experts le 26 Septembre à Essaouira (à l'exception de Hamid Rguibi Idrissi, arrivé le 27 Septembre)

27 Septembre :

- Recensement et suivi du succès de reproduction de la population nicheuse de faucons d'Eléonore sur et depuis l'île principale
- Recensement par bateau de la population de faucons d'Eléonore autour de l'archipel et débarquement sur l'îlot Hajrat Rbia. Les conditions météo ont empêché le débarquement sur Hatf Ghorabo.
- Investigations herpétologiques terrestres sur la grande île et Hajrat Rbia

28 Septembre :

- Recensement et suivi du succès de reproduction de la population de faucons d'Eléonore sur l'îlot Firaoun
- Investigations herpétologiques terrestres sur la grande île
- Visite des bâtiments de l'île
- Investigations terrestres sur l'Oued Ksob (site RAMSAR de la zone humide et des dunes de l'archipel d'Essaouira)
- Réunion débriefing de la mission

29 Septembre :

- Rencontre avec le HCEFLD pour conclusion de la mission.

Personnes présentes :

M. Abdelbasset AIMAD EDDINE (Directeur Provincial HCEFLD d'Essaouira)

M. Abdelaziz EL IDRISSE ESSOUGRATI (HCEFLD)

M. Ahmed OUTAOUI (HCEFLD)

M. Abdeljebbar QNINBA (Université de Rabat, membre du COREGE PIM)

M. Sébastien RENO (coordinateur de la mission pour le Conservatoire du littoral)

- Départ de H. Azafzaf, A. Ben Houssa, A. Qninba et A. El Idrissi Essougrati
- Investigations terrestres des zones dunaires côtières du Cap Sim et du Nord d'Essaouira

30 Septembre :

- Départ de H. Rguibi Idrissi et L.M. Préau
- Retour sur Marrakech de O. Peyre, M. Radi et S. Renou

01 Octobre :

- Retour de O. Peyre et S. Renou

Missions naturalistes et scientifiques :

1. Recensement de la population de Faucons d'Eléonore nicheuses de l'ensemble de l'archipel (îlots périphériques compris) ;
2. Calcul du succès de reproduction de la population nicheuse de Faucons d'Eléonore sur quelques zones cibles ;
3. Actualisation des inventaires herpétologiques sur la grande île et Hajrat Rbia ;

Missions de gestion :

4. Identification des perturbations et menaces pesant sur la biodiversité de l'archipel ;
5. Réflexion sur les méthodes de suivi de la population de faucons d'Eléonore ;
6. Analyse des opportunités et contraintes liées au développement d'activités touristiques sur le site, réflexion prospective sur le type d'activités touristiques qui pourraient avoir leur place sur l'île du point de vue terrestre (activités naturalistes, culturelles, patrimoniales...) dans un souci de gestion conservatoire de l'archipel ;

Réunions/Débriefing quotidiens :

7. Identification des priorités en matière de gestion sur l'archipel ; préconisations en terme de gestion vis-à-vis de la biodiversité résidente, notamment du faucon d'Eléonore, de la fréquentation humaine et du développement d'activités touristiques sur le site.

RESULTATS ET PRECONISATIONS DE GESTION :

RESULTATS

Cette mission ornithologique faisant suite à deux précédentes missions de terrain en juin et août 2010, avait pour objectif d'améliorer les connaissances de la population de Faucons d'Eléonore de l'archipel (considérée comme une des plus importantes pour la Méditerranée occidentale) en vue de la mise en place d'un schéma de gestion visant à protéger le patrimoine naturel et culturel de ces îles.

Deux journées de terrain sur les îles (lundi 27 et mardi 28 septembre 2010) ont permis d'actualiser le recensement de la population nicheuse de faucon d'Eléonore sur l'ensemble de l'archipel et d'évaluer le succès de reproduction de l'espèce sur quelques secteurs cibles.

La population nicheuse de Faucons d'Eléonore des îles d'Essaouira est aujourd'hui estimée à plus de **700 couples**.
Le succès de reproduction est de **67.40 %**

Cela confirme donc l'importance de ce territoire à l'échelle nationale, régionale et internationale pour la conservation de cette espèce patrimoniale Méditerranéenne.

PRECONISATIONS DE GESTION

Suite à ces résultats, plusieurs préconisations de gestion ont donc été évoquées par les experts lors de cette mission :

1. Statut réglementaire de protection :

Conscientes de la valeur et de l'intérêt de cet espace pour la conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles, les autorités marocaines ont déjà inscrit ce territoire comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) en 1996. Site classé Réserve de Chasse en 1962, et Réserve biologique permanente en 1980, il fait également partie depuis 2005 d'un site Ramsar incluant à la fois l'archipel et les zones humides d'Essaouira. Aujourd'hui, le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification souhaite renforcer la dynamique de gestion conservatoire déjà mises en place sur l'archipel. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les aires protégées au Maroc, le HCEFLD va devoir choisir un statut de protection pour l'archipel.

Il est proposé d'augmenter et de pérenniser le statut de protection de l'archipel en le classant en Réserve Naturelle ou Parc National.

Il serait également opportun d'inclure l'Oued Ksob dans cette protection car il joue un rôle important pour les très nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs fréquentant les îles et les zones humides d'Essaouira (les oiseaux migrateurs sont la principale ressource

alimentaire du faucon d'Eléonore) et sert de réserve d'eau douce pour les faucons de l'île (pour boire et se laver).

2. Pérenniser la gestion par des actions simples

Des actions simples nécessitant peu de moyen permettraient de pérenniser la gestion des îles d'Essaouira et donc d'en assurer la protection.

- *Renforcer les moyens de gestion*

Une personne employée par le HCEFLD est en charge de la gestion de l'archipel des îles d'Essaouira. Outre le fait de s'approprier et mieux connaître le site, la présence régulière sur les îles d'un représentant de l'organisme de gestion permettra de formaliser la protection des îles aux yeux des usagers, touristes et partenaires. Pour cela, il est nécessaire de se doter d'un bateau, d'un budget de fonctionnement et d'entretien (carburant, entretien du bateau, salaire, etc.) et du matériel de base pour la surveillance (jumelles, bloc note, crayons). Cela nécessitera également une formation au pilotage de bateau et à la sécurité en mer pour le gestionnaire en charge du site.

Monsieur Abdelbasset AIMAD EDDINE, Directeur Provincial du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification d'Essaouira, a fait une demande au niveau de la direction de l'HCEFLD afin d'équiper l'archipel d'un bateau (type semi-rigide).

Un accord avec la Gendarmerie Royale pourra être trouvé afin d'assurer la place au port et le gardiennage du bateau.

- *Matérialiser sur le terrain le statut de protection de l'archipel*

Pour cela deux panneaux signalétiques (un au port d'Essaouira et un au petit port de la Grande île) pourront être mis en place afin de rappeler la réglementation en vigueur.

3. Formaliser le suivi faune et flore de l'archipel

Pour protéger et gérer un espace naturel, il faut tout d'abord bien le connaître et suivre son évolution. Il faut donc réaliser régulièrement des suivis sur les espèces emblématiques de l'île et les pérenniser dans le temps. Ceci est développé dans la *Note naturaliste sur l'avifaune nicheuse de l'archipel d'Essaouira* (A. Qninba, H. Rguibi Idrissi, A. Benhoussa, A. Mante, H. Azafzaf, O. Peyre, M. Radi, A Idrissi Essougrati 2010).

Cela pourrait se traduire par la signature de conventions avec les Universités marocaines afin de réaliser tout au long de l'année le suivi des espèces animales et végétales.

Exemple de suivis à réaliser : Faucons d'Eléonore, Hérons garde-bœuf, Aigrettes garzettes, Goélands leucophées, Grands cormorans marocains, oiseaux migrateurs, impact des espèces invasives sur la flore, etc.

Cette partie pourra également bénéficier du soutien du programme Albatros de l'Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée pilotés par le Conservatoire du littoral. Le projet Albatros vise à améliorer la connaissance et harmoniser les protocoles de suivi des oiseaux marins nicheurs des petites îles de Méditerranée en vue d'améliorer la protection de ces espèces et de leurs sites de reproduction.

4. Vers un développement touristique sur l'île ?

Le dernier recensement de la population de faucons d'Eléonore de l'archipel des îles d'Essaouira a montré la présence d'au moins 700 couples nicheurs. Ce chiffre en fait une des plus importantes colonies de l'Ouest Méditerranéen et renforce donc l'intérêt de l'île pour la conservation de cet oiseau patrimonial à une échelle régionale et internationale.

De plus, l'augmentation des effectifs de cette population depuis les années 1960 et le bon état de conservation de la colonie montrent que l'espèce a bénéficié de l'abandon d'une présence humaine permanente sur l'île et de son interdiction au public. La mise en protection a donc favorisé le développement de l'espèce.

Si la mise en protection de l'archipel et son interdiction au public a favorisé la biodiversité de l'île, il apparaît donc peu opportun de vouloir le rouvrir à la fréquentation touristique.

L'ouverture de l'île au public et le développement d'une activité touristique sont donc a priori incompatibles avec la conservation du patrimoine naturel de l'île et notamment de la population de faucons d'Eléonore.

Il faudra donc limiter au maximum la fréquentation humaine de l'archipel des îles d'Essaouira. L'interdiction ou la limitation forte de débarquement, couplée à la mise en place d'un dispositif de gestion permettrait d'assurer la protection du patrimoine naturel terrestre de l'archipel et pourrait également être un facteur de développement d'activité touristique. En effet, du fait de la fragilité du site (substrat sableux sensible à l'érosion, bâtiments anciens fragilisés par l'environnement marin, et espèces sensibles au dérangement) l'ouverture de l'île au public serait préjudiciable au patrimoine naturel et historique et nécessiterait des aménagements et des investissements conséquents. En revanche la découverte de l'archipel par la mer à bord des barques typiques des pêcheurs locaux sans débarquement, pourrait largement satisfaire une demande touristique grandissante, assurer un complément de revenu pour les acteurs locaux du tourisme et de la pêche et serait sans conséquence sur le milieu naturel. Le faucon d'Eléonore, espèce emblématique de l'archipel pourrait ainsi devenir également un emblème pour la ville d'Essaouira dont le vent et la mer attire déjà de nombreux touristes amateurs de sport de glisse.

Deux scénarios peuvent donc être envisagés :

- *Scénario 1 : Interdiction totale de l'île au public.*

L'île est totalement interdite au débarquement. Des découvertes de l'archipel par bateau peuvent cependant être proposées. Cette activité devra être encadrée. Cela nécessite donc une réflexion en ce qui concerne l'accueil des touristes, les questions d'assurance, de sécurité et de confort à bord.

- *Scénario 2 : Ouverture partielle de l'île sous conditions.*

L'île est totalement interdite au débarquement pendant les périodes les plus sensibles de reproduction des oiseaux nicheurs de l'île.

Cependant, des excursions organisées et encadrées par le HCEFLD peuvent être organisées afin de présenter le patrimoine culturel et naturel de l'île. Un sentier de découverte, menant du petit port aux bâtiments historiques et évitant les zones de reproductions des espèces sensibles, est proposé à des groupes scolaires, universitaires ou touristiques. Ces visites pourraient avoir lieu une fois par semaine pendant les périodes d'ouverture afin de limiter la fréquentation.

La mise en place de telles visites nécessiteraient cependant la formation d'agents aux problématiques de protection du patrimoine naturel et culturel de l'île afin d'encadrer les groupes, la mise en sécurité de certains bâtiments de l'île, le balisage d'un sentier et la fermeture de certaines zones sensibles (bâtiments à proximité des zones de reproduction du faucon d'Eléonore, intérieur de la prison abritant une héronnière mixte, etc.).

Cette visite sur le terrain pourra être accompagnée d'une découverte de l'île en bateau.

Ces deux activités nécessitent également une réflexion en ce qui concerne l'accueil des touristes, les questions d'assurance, de sécurité à bord du bateau et sur les îles.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE LA MISSION PIM10 ESSAOUIRA :

Cette mission de terrain sur l'archipel d'Essaouira a été pour les experts de l'Initiative PIM, l'occasion de créer ou renforcer les liens avec les homologues marocains, et a confirmé l'importance de ce territoire à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. Il mérite une gestion patrimoniale à la hauteur des valeurs naturelles et culturelles qu'il abrite.

Dans les semaines à venir, les experts impliqués produiront une note naturaliste afin de mettre à jour les connaissances sur la taille de la population de Faucons d'Eléonore de l'archipel et son état de conservation.

Un état des lieux de l'espèce sur l'ensemble du bassin Méditerranéen occidental sera ensuite réalisé dans le cadre du projet Albatros de l'Initiative PIM.

Annexe 1

Charte des experts des Petites Iles de Méditerranée

L'initiative pour les Petites Iles de Méditerranée a pour objet la promotion et l'assistance à la gestion des espaces micro-insulaires du bassin méditerranéen.

Les campagnes exploratoires PIM ont vocation à promouvoir l'amélioration et la diffusion des connaissances avec comme objectifs principaux : la protection, la réhabilitation et la mise valeur du patrimoine naturel et humain local.

A l'occasion de campagnes d'études de terrain, le programme des PIM fait appel à des experts et scientifiques afin de faciliter la collaboration avec les gestionnaires et informer les décideurs sur les enjeux de préservation de la biodiversité insulaire.

Ces campagnes sont l'occasion de rencontres et d'échanges entre différentes sciences utiles à la gestion, de confrontations entre plusieurs approches naturalistes, entre de multiples cultures, de découvertes de nouvelles pratiques et de valorisation des expériences.

Chaque expert PIM participant à ces expéditions scientifiques bénéficie de l'intervention du programme pour :

- La prise en charge de l'acheminement jusqu'au lieu d'expertise et des frais de mission et de logistique;
- l'organisation et la coordination des missions (autorisations d'accès, de recherche...);
- la fourniture d'éléments bibliographiques et historiques existant;

Chaque expert PIM devenant partie prenante de l'Initiative s'engage à suivre les grands principes suivants :

- Respect des cultures et traditions des lieux d'étude;
- Respect des règles de vie à bord des bateaux et sur les îles;
- Respect de l'éthique scientifique conforme aux enjeux de gestion (pas de détérioration d'habitat ni de destruction d'espèces, pas de prélèvement sans autorisation, pas d'intervention qui puisse être contraire aux intérêts de protection de la biodiversité...);
- Respect de la réglementation existante dans les sites naturels;
- Respect des règles de sécurité pour éviter de se mettre en danger ou de faire courir un péril aux membres de l'équipe;

Chaque expert PIM veillera aussi à :

- Participer à des équipes mêlant les experts et gestionnaires locaux et experts PIM, à l'occasion des sorties de terrain;
- Encadrer les nouveaux gestionnaires et gardes afin de leur faire bénéficier de leur savoir-faire et connaissance;
- Echanger des informations entre experts et gestionnaires sur les nouvelles approches, enjeux régionaux et techniques de gestion d'espaces naturels;
- Contribuer à la capitalisation des expertises issues des missions (informations, résultats d'observations, constatations et analyses personnelles ou collectives, propositions d'intervention pour améliorer ou suivre la qualité des milieux) à travers la rédaction de notes, de compte-rendus ou de rapports;
- Transmettre aux coordinateurs du programme une copie des éventuelles publications ou de toute valorisation des données collectées afin de diffuser les résultats au plus grand nombre;
- En cas de publication réalisée sur la base d'informations récoltées lors des missions PIM, à l'indiquer dans la publication et à en mettre une copie à disposition du programme PIM.

Dans un souci de transparence et afin d'assister la gestion des espaces naturels étudiés, les données et informations collectées, centralisées par les coordinateurs PIM seront intégralement transmises aux gestionnaires ou autorités locales. En accord avec les gestionnaires, ces informations peuvent aussi être diffusées largement afin de promouvoir la gestion des espaces insulaires et développer les connaissances régionales.